



PARTAGE



SOLIDAIRE



ISR ENGAGÉ



OBLIGATION

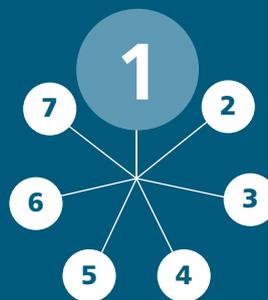
Faim et Développement Trésorerie*

Faim et Développement Trésorerie* est un OPC ISR, solidaire et de partage qui permet de placer sa trésorerie en mettant la responsabilité au coeur.

HORIZON D'INVESTISSEMENT

1 an

RISQUE**



Obligations :

95%

Titres solidaires :

0 ► 5%
maximum
(encadré par la loi)

LE PROFIL DU FONDS

*Préambule

Faim et Développement Trésorerie* est un compartiment du FCP Faim et Développement

Faim et Développement Trésorerie en bref...

- Un fonds obligataire zone Euro
- Une logique de don : 50% des revenus sont versés chaque année positive, à l'organisme bénéficiaire choisi par le porteur
- Une logique de soutien : financer des acteurs de l'économie solidaire
- Une logique d'influence : sélectionner les entreprises les plus performantes d'un point de vue Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG)

Une gestion engagée

Faim et Développement Trésorerie vous permet de reverser une partie des revenus distribuables à l'association bénéficiaire de votre choix. En fonction de vos convictions, vous pouvez ainsi aider l'une des huit associations sélectionnées dans son action au quotidien. Le don permet de bénéficier d'avantages fiscaux, le traitement fiscal dépendant de la situation individuelle de chaque client et étant susceptible d'être modifié ultérieurement.

L'investissement dans des entreprises solidaires quant à lui donne du sens à votre épargne en aidant au financement de projets concrets. Le fonds détient ainsi 5% maximum de titres d'entreprises solidaires non cotées à forte vocation sociale et/ou environnementale.

Faim et Développement Trésorerie intègre enfin, au-delà de l'analyse financière, une analyse des pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) des émetteurs cotés et des Etats. Cette gestion permet d'encourager les entreprises à progresser dans la prise en compte de ces enjeux et d'approfondir la connaissance des investissements pour une meilleure maîtrise des risques.

Une gestion prudente

Le FCP est spécialisé dans la gestion des obligations et titres de créances négociables émis par des Etats de la zone Euro et des émetteurs privés en direct ou à travers d'autres OPC, sélectionnés selon le filtre ISR Engagé d'Ecofi Investissements (cf verso).

Au moment de leur acquisition, les émetteurs éligibles doivent bénéficier d'un notation ne pouvant être inférieure à BBB-.



Depuis 30 ans, Faim et Développement donne du sens à vos placements."

Maxime DEHERLY,
gérant

Gérant depuis 2013



**L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique du portefeuille au cours des 5 dernières années. Le fonds est classé dans la catégorie 1 en raison de son exposition aux marchés obligataires des zones Euro et OCDE. Son profil rendement / risque est faible.

Produit destiné à des clients prêts à accepter un risque de perte en capital et ne nécessitant pas une connaissance approfondie des marchés financiers. Cf. verso.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

1 Sélection de l'univers d'investissement

- ▶ **Univers initial** : valeurs de la zone Euro
- ▶ **Filtre quantitatif** : choisir les supports d'investissement ayant des risques de signature cohérents avec les niveaux de rémunération, tout en s'astreignant à une sélection de titres intrinsèquement prudente
- ▶ **Filtre ISR Engagé** : sélection des émetteurs les plus responsables sur les questions ESG :
 - notation de l'agence extra-financière Vigeo Eiris ;
 - analyses ESG et pondérations des notes ISR par Ecofi Investissements.

2 Évaluation des émetteurs

- ▶ **Analyse financière** pour les émetteurs cotés qui privilégie des critères de long terme : recherche, transparence des comptes, qualité et fiabilité du management...
- ▶ **Analyse ISR qualitative** effectuée par l'équipe éthique et solidaire au regard des enjeux ESG majeurs du secteur auquel l'entreprise appartient et des controverses la concernant
- ▶ **Analyse des émetteurs solidaires** : secteur d'activité et concurrence ; organisation et management ; situation financière ; utilité sociale et environnementale

3 Construction du portefeuille

Elle dépend :

- de la note fondamentale et de la note ISR ;
- de la rémunération et du risque de l'émetteur ;
- des contraintes de diversification pays, émetteurs... ;
- de la vie moyenne du portefeuille.

LA GESTION ET LE SUIVI DU RISQUE

- L'achat et la pondération des titres en portefeuille dépendent de la rémunération et du risque de l'émetteur.

AGIR

Faim et Développement, à travers ses différents compartiments, permet de reverser, sous forme de don, une partie des revenus ou de la performance à un organisme bénéficiaire de son choix. Le montant du don est lié à l'objectif de performance du fonds : plus le fonds obtient de performance, plus de don peut être important. Ainsi, en 30 ans, les trois compartiments de Faim et Développement ont permis de collecter près de 25 millions d'euros de dons, au bénéfice notamment de la SIDI, filiale du CCFD-Terre Solidaire. Cette association propose un appui financier et technique à des structures financières de proximité offrant des services financiers aux populations exclues des circuits bancaires traditionnels.

+ AVANTAGES

- Le 1er fonds de partage créé en France
- Un fonds triplement engagé : de partage, solidaire et ISR Engagé
- Le Groupe Crédit Coopératif, pionnier & leader de l'épargne solidaire
- Une gestion prudente

! INCONVÉNIENTS ET RISQUES

- Risque de taux
- Risque de perte en capital
- Risque de crédit et de gestion discrétionnaire
- Risque liés aux investissements solidaires
- Risque de contrepartie, liquidité
- Risque d'investissement en titrisation

Bénéficiaires du partage : AGIR abcd, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD), La Cimade, Comité Français de Solidarité Internationale (CFSI), Communauté du Chemin Neuf, Frères des hommes, Institut Belleville, Terre des Hommes

CARACTÉRISTIQUES

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en euro

Code ISIN : FR0007391305

Dépositaire / Conservateur : CACEIS BANK France

Valorisateur : CACEIS FUND Administration

Société de gestion : Ecofi Investissements

Date de création : 8 novembre 1983

Devise de valorisation : Euro

Zone géographique : Zone Euro et/ ou OCDE

Indice de référence : Eonia OIS

Conditions de souscriptions/rachats : Chaque mercredi avant 17h00 et exécutés à cours inconnu - Règlement J+1

Valeur initiale de la part : 152,45 euros

Frais de gestion : 0,50% TTC maximum (TTC) de l'actif net

Commissions de souscription/rachat : Néant

CONTACT : +33 (1) 44 88 39 00 - contact@ecofi.fr

Document non contractuel. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé pour l'Investisseur ou DICI) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 22 rue Joubert - 75009 Paris ou sur notre site internet www.ecofi.fr. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.